SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : MAIRIE DE COTONOU

Objet : Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou

Référence SIGMAP : F_DAAF_89758

Avis AOO N°023.../2024/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 03../09../2024

Identification de la procédure : Appel d'offres national ouvert

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la **Mairie de Cotonou (version 3),** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **09 juillet 2024**.

2. La **Mairie de Cotonou** a obtenu dans le cadre de son budget 2024, des fonds propres afin de financer **l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou**.

3. La **Mairie de Cotonou** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou.** Ce marché est reparti en **deux (02) lots** comme suit :

   Lot 1 : **Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie de Cotonou.**

   Lot 2 : **Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou.**

Scanné avec CamScanner

L'attribution sera faite par lot. Un candidat peut soumissionner aux deux (02) lots et peut en être attributaire dès lors qu'il remplit les conditions de qualification requises.

Les variantes ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, Email :prmpcotonou@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale, GMT + 1), tous les jours ouvrables.

BON A LANCER
PRMP

6. Le délai de livraison est **de deux (02) mois** pour chaque lot à compter **de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage**.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

❖ **Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie de Cotonou.**

a) <u>Pour les anciennes entreprises :</u>

1. **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise intervenant dans la vente des fournitures de bureau, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours, **au moins deux (02) marchés d'acquisition de**

Scanné avec CamScanner

fournitures de bureau d'un montant minimum de cent vingt millions (120.000.000) de francs CFA HT chacun, justifié par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception définitive assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

2. **Capacité financière** :

- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **cent vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (127.118.644) francs CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant son correspondant au Bénin.

ET

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à **cent cinquante millions (150.000.000) francs CFA HT**, justifié par Les états financiers établis dans les formes prescrites par **l'annexe A-3-2 point 1.**

b) <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existences :</u>

1) **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise intervenant dans la vente des fournitures de bureau, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ci-après : **un (01) technicien commercial, titulaire d'un Bac G3 ou une Licence Professionnelle en Marketing et Action Commerciale et ayant participé à l'exécution de deux (02) marchés d'acquisition de fournitures de bureau**, justifiée par des attestations de travail dans une entreprise.

<u>NB</u> : La qualification et les expériences du personnel doivent être justifiées par le curriculum vitae, la copie légalisée du diplôme, des

Scanné avec CamScanner

attestations de travail et de la copie légalisée de sa pièce d'identité à jour ;
Le nombre d'années d'expérience globale sera décompté à partir de la date d'obtention du diplôme ;
Il sera tenu compte du montant de cent vingt millions (120.000.000) francs CFA par marché dans l'appréciation du nombre d'expériences dans les prestations similaires.

2) **Capacité financière** :

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **cent vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (127.118.644) francs CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant son correspondant au Bénin,

- Fournir la preuve de l'assurance des risques professionnels couvrant le marché à hauteur de **cent trente-neuf millions huit cent trente mille cinq cent huit (139.830.508) francs CFA**.

BON A LANCER
DCCMP

❖ **Lot 2 : Acquisition de produits d'entretien au profit de la Mairie de Cotonou.**

a) <u>Pour les anciennes entreprises :</u>

1. **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise intervenant dans la vente des produits d'entretien, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours, **au moins deux (02) marchés d'acquisition de produits d'entretien d'un montant minimum de cinquante millions (50.000.000) de francs CFA HT chacun** justifié par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de

Scanné avec CamScanner

réception définitive assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

2. **Capacité financière** :

- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (50.847.458) francs CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant son correspondant au Bénin.

ET

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à **soixante millions (60.000.000) francs CFA HT**, justifié par Les états financiers établis dans les formes prescrites par **l'annexe A-3-2 point 1.**

b) <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existences :</u>

1) **Capacité technique et expériences** :

- Être une entreprise intervenant dans la vente des produits d'entretien, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ci-après : **un (01) technicien commercial, titulaire d'un Bac G3 ou une Licence Professionnelle en Marketing et Action Commerciale et ayant participé à l'exécution de deux (02) marchés d'acquisition de produits d'entretien**, justifiée par des attestations de travail dans une entreprise.

<u>NB</u> : La qualification et les expériences du personnel doivent être justifiées par le curriculum vitae, la copie légalisée du diplôme, des attestations de travail et de la copie légalisée de sa pièce d'identité à jour.

Scanné avec CamScanner

Le nombre d'années d'expérience globale sera décompté à partir de la date d'obtention du diplôme.
Il sera tenu compte du montant de cinquante millions (50.000.000) francs CFA dans l'appréciation du nombre d'expériences dans les prestations similaires.

2) **Capacité financière** :

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur **de cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (50.847.458) francs CFA,** justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant son correspondant au Bénin,

- Fournir la preuve de l'assurance des risques professionnels couvrant le marché à hauteur de **cinquante-cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent quatre (55.932.204) francs CFA.**

BON A LANCER
DDCMP

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 05/09/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à** l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de**

Scanné avec CamScanner

Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble, Tél 21 32 13 59. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par Boite postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble au plus tard le** 30/09/**2024 à 10 heures 00 minute (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. L'inaccessibilité au fichier sur la clé USB est éliminatoire et l'offre scannée sur la clé doit être en un fichier unique. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Salle de réunion de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble, le** 30/09/**2024 à partir de 10 heures 30 minutes (heures locales)**.

Scanné avec CamScanner

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- ✓ **Lot 1 : un million deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (1.271.186) francs CFA ;**
- ✓ **Lot 2 : cinq cent huit mille quatre cent soixante-quinze (508.475) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

BON A LANCER
DDCMP

Cotonou, le 03 /09/2024

Manet Floriana C. GAZARD
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Scanné avec CamScanner